



8, rue du 19 août 1942
76200 – DIEPPE
Tél. 02.35.84.16.92
accueil@larchipeldieppe.fr

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs, Chers adhérents

Les conditions sanitaires actuelles nous ont contraints à changer l'organisation de notre assemblée générale. Il n'était pas possible, pour la santé de toutes et tous, de réunir nos adhérents dans une salle. Ceci dit, c'est une nouvelle expérience pour nous.

Voilà donc une année écoulée, nous nous retrouvons donc, par écran interposé, à faire le bilan sur le fonctionnement et les projets réalisés au cours de cette année 2019.

Soutenus par nos différents financeurs que nous voulons chaleureusement remercier : Ville de Dieppe la, CAF, le Département de Seine Maritime, la DRDJSCS, la Fondation de France, l'ARS, la DDCS76, le Crédit Mutuel, beaucoup de projets ont pu voir le jour, projets qui donnent toutes leurs valeurs au Centre Social L'Archipel.

Après beaucoup de travail de réflexion, de rédaction, nous avons obtenu de la CAF le renouvellement de notre agrément Centre social et un agrément collectif famille pour une nouvelle durée de 4 ans, agrément CLAS et REAAP

Destiné à faire émerger toutes les possibilités d'accueil pour les jeunes ados, le secteur enfance, l'accompagnement scolaire, le secteur famille, le secteur socioculturel, le Centre social l'Archipel veut donner toute sa place à la mixité sociale.

Parlons justement du secteur famille. Fort de ses 400 adhérents, il a permis de réunir les habitants de nos 4 quartiers et de toutes conditions dans un partage des savoirs ; ateliers éducatifs et créatifs, ateliers cuisine, ateliers bien être, manifestations de toutes sortes (fêtes des voisins, repas partagés, rencontres de quartiers.....) accompagnement dans les démarches d'accès aux droits, prise en main et maîtrise de l'outil informatique si essentiel dans ces périodes difficiles, les repas solidaires en partage avec les résidences de personnes âgées, les sorties et les séjours familles, les éveils à la culture etc.... Voilà toute l'essence même de notre centre social.

L'aide de la CAF et du CCAS de la ville de DIEPPE a permis d'organiser un séjour collectif familles et de donner un sens au mot « VACANCES », mot usuel mais dont l'application peut paraître tellement lointaine pour beaucoup. Cette année avec de l'accompagnement de professionnels et en 2020, nous réitérerons cette expérience en semi autonomie surtout pour le transport, frein majeur pour beaucoup de familles.

Le secteur socioculturel ouvert à tous sans distinction, dispense des cours avec ses professionnels pour tous niveaux. Quelques expositions d'artistes venus d'horizons divers (peintres, photographes..) ont habillé de couleurs nos murs.

Le réseau ACSAD est un partenaire majeur pour des actions si importantes que faire du lien social avec les personnes âgées isolées avec Filleul' âge tout en valorisant le bénévolat. Le marché artisanal, les ambassades citoyennes, les rassemblements cuisines, complètent largement cette étendue d'actions.

L'accueil de loisirs 10/13 ans et 14/17ans permet à nos jeunes, tout au long de l'année, de découvrir tout un panel d'activités et d'en être les moteurs, séjours découvertes en organisant eux-mêmes leurs voyages en France (Jura) et en Europe (Allemagne, Belgique..)

Aider les enfants en difficulté scolaire et leur faire découvrir de nouveaux horizons par des activités et des animations diverses, voilà toute l'utilité de l'accompagnement scolaire grâce à l'agrément CLAS obtenu auprès de la CAF.

La conférence des financeurs nous a permis d'acquérir des vélos électriques, d'organiser des séances de gym douce, de faire des randonnées et de développer le numérique pour les seniors au local du POLLET tous les jeudis en cours collectifs, complétant ainsi notre ambition de travailler le bien-être.

Voilà ces quelques raccourcis dont vous pourrez lire le développement dans le rapport d'activités.

Je veux remercier le nombre grandissant de 18 bénévoles qui sont régulièrement présents car sans eux, nous ne pourrions envisager quelques actions.

Nous avons également renforcé et pérennisé des postes occupés précédemment par des contrats aidés pour 2 postes CDI 35 heures et 1 en embauche directe CDI 35 heures.

Je vous souhaite une bonne lecture de l'ensemble de ces rapports et j'espère que pour l'assemblée générale 2020 nous pourrons faire à nouveau ce rassemblement, nombreux et ensemble, dans nos locaux. Venez nous rejoindre au conseil d'administration, participer à la vie de votre centre social, nous vous y attendons avec plaisir.

Samuel JEANVOINE, Président